

DOSSIER DE PRESENTATION DE L'ÉVENEMENT



2^{ème} édition

LES FOULÉES DU NÉGOCE

15 septembre – 15 octobre 2024



**PARTICIPEZ AU CHALLENGE RSE
DES DISTRIBUTEURS DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

► De quoi s'agit-il ?

Fort du succès de sa 1^{ère} édition, en Octobre 2023, la FDMC, avec l'appui de sa commission RSE Développement durable, renouvelle l'organisation des « FOULEES DU NEGOCE » afin de déployer des actions positives en faveur du développement durable et donner d'avantage de visibilité à la profession.



Cet évènement est fondé sur 2 piliers :

- #Pilier1 : A travers la pratique du sport, **engager les collaborateurs à plus de mobilité**
- #Pilier2 : Contribuer à une action positive en faveur du développement durable : le **renouvellement** de la forêt française



Pourquoi le sport ?

- Seuls 13% des collaborateurs en France pratiquent une activité sportive régulière
- Pour ce nombreux collaborateurs, 4 à 6 heures en moyenne sont passées en posture assise au travail
- Impliquer ses collaborateurs de façon ludique



Pourquoi le soutien des forêts françaises ?

Au-delà du renouvellement de la forêt, le reboisement présente de nombreux bénéfices **environnementaux** :

- Préservation et développement de la **biodiversité**,
- Amélioration de la qualité de l'air et diminution de la **pollution**, absorption du CO2
- Réduction des risques liés à **l'érosion** des sols, **régulation** de la température, amélioration de la **qualité de l'eau**

En replantant des arbres, les retombées sont aussi **économiques** :

- Création d'**emplois** dans la filière bois en région, moteur économique
- Financement d'une gestion forestière **durable**
- Compétitivité de la filière en France pour une production de **bois de qualité**
- Développement de **l'emploi local**



Une filière d'avenir

Une ressource patrimoniale unique et une filière qui emploie **425 000 personnes**.

Une surface unique

- 2^{ème} puits de carbone mondial après les océans
- **30%** du territoire français recouvert par des forêts

Un écosystème clé

15% des émissions de CO2 annuelles de la France sont absorbées par ses forêts.

Un écrin de biodiversité

80% de la biodiversité terrestre est abritée en forêt.



► Pourquoi participer?

En tant qu'entreprise de la distribution de matériaux de construction, participer aux **FOULEES DU NÉGOCE**, c'est :

- Donner de la **visibilité** à la profession et à votre entreprise sur les objectifs de développement durable
- Mobiliser les **collaborateurs** autour d'une cause commune
- Conjuguer de manière ludique, **activité physique et engagement environnemental**
- Agir pour le développement des **forêts françaises** et soutenir une production de bois de qualité

► Retour sur LES FOULEES DU NEGOCE 2023

- Plus de 20 000 km parcourus dans toute la France
- Plus de 400 participants toujours motivés
- **Plus de 1500 arbres plantés**
- Autant de participantes que de participants, une égalité parfaite !
- Des photos mémorables



► Votre contribution aux 17 objectifs de développement durable (ODD)



► Votre contribution aux 17 objectifs de développement durable (ODD)



► Quand ?

du 15 septembre au 15 octobre 2024

► Le principe

L'évènement est une course connectée qui se déroulera du 15 septembre au 15 octobre 2024. A travers la pratique du sport, et sous les couleurs de leur entreprise, engagée dans l'évènement, les collaborateurs sont invités à plus de mobilité et à contribuer au renouvellement de la forêt française.

En fonction des kilomètres parcourus par leurs équipes, les entreprises s'engagent auprès d'EcoTree, à financer la plantation d'arbres dans des domaines forestiers français.



Ces arbres seront acquis en pleine propriété
par les entreprises participantes:
La forêt grandit avec ses collaborateurs.



Coureurs, marcheurs, collaborateurs du négoce, en équipe ou en individuel : quel que soit leur niveau de pratique sportive, tous sont invités à participer.

► Les modalités

L'entreprise participante **signe un contrat de partenariat avec EcoTree et s'engage à :**

- abonder d'un montant forfaitaire maximum (pour l'ensemble des collaborateurs participants)

OU

- abonder du montant de leur choix (pour chaque collaborateur participant).

1 arbre = 15 € HT = 10 km
10 arbres = 150 € HT = 100 km
50 arbres = 750 € HT = 500 km
100 arbres = 1 500 € HT = 1 000 km

Cette somme permettra de calculer le nombre d'arbres à planter et de les répartir selon la distance parcourue.
EcoTree vous communiquera un contrat récapitulant le dispositif.

Réunion d'information : Lundi 17 juin de 14h30 à 15h30 sous format Teams - Pour obtenir le lien : lesfouleesdunegoce@fdmc.org



Chaque tranche de
10 kilomètres parcourus
finance un arbre planté

Votre forêt grandit avec vos collaborateurs



► Pourquoi EcoTree ?

EcoTree est une startup française, spécialisée dans la valorisation écologique et économique de la forêt et de la biodiversité. Elle propose aux particuliers et aux entreprises d'investir dans la création, l'entretien et le renouvellement de massifs forestiers en devenant propriétaire d'arbres sur des massifs dont le foncier est détenu par EcoTree ou des tiers. La société est propriétaire de plus de centaines d'hectares de forêts en Bretagne, dans le Limousin, la Sarthe, l'Île-de-France, la Bourgogne, Pays de la Loire...

Votre contact pour la signature
du contrat de partenariat avec EcoTree
Benjamin Draoulec
benjamin.d@ecotree.fr
(+33) 6 61 61 63 27



Nous avons une vision

Chez EcoTree, nous voulons **réconcilier écologie et économie**, en redonnant de la valeur à la nature.



Nous sommes une entreprise responsable

Notre certification **B-Corp** et notre soutien au **Pacte Mondial des Nations Unies** l'attestent, nous avons un impact positif sur nos collaborateurs, l'environnement et la société.



Notre modèle est innovant

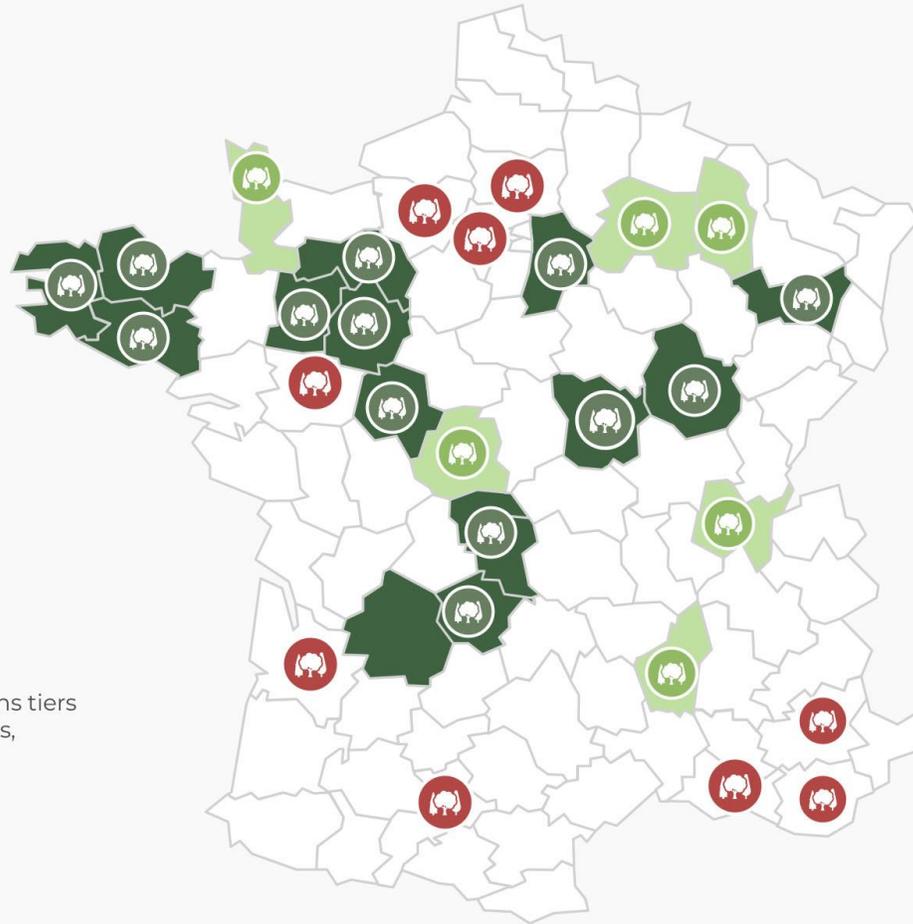
Nous sommes **propriétaires** des forêts dans lesquelles nous travaillons, nous nous **engageons** donc sérieusement et sur le long-terme.



Nous sommes une entreprise forestière

Nous agissons sur le terrain, **concrètement** et **localement**. Notre expertise forestière d'abord française s'étend désormais à l'international.

► Les projets forestiers d'EcoTree



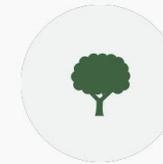
Forêts



Forêts à l'étude



Projets sur terrains tiers
(forêts incendiées,
agroforesterie...)



51 forêts,
soit **1 200 hectares**
gérés par EcoTree

1 700 000 arbres
gérés durablement

190 hectares
de terrain reboisé



70 partenaires locaux
apiculteurs, écologues,
entreprises de travaux
forestiers...

10 projets sociaux
intégrant des publics
scolaires, en réinsertion
professionnelle et de
handicap

Pour en savoir plus : <https://ecotree.green/>

► Calendrier : Comment ça marche ? (1/2)

Quand	Quoi	Moyens
I- SOUSCRIRE AUX FOULEES DU NEGOCE		
Du 12 avril au 1^{er} septembre 2024	Présentation des Foulées du Négoce et réponse de participation en ligne	Mail d'information envoyé aux adhérents par la FDMC et bulletin réponse
II- INFORMATION AU SEIN DES ENTREPRISES PARTICIPANTES		
A compter juin 2024	Désigner un interlocuteur pilote au sein de l'entreprise	
	Informers les collaborateurs de l'opération	Documents de communication fournis par la FDMC (Affiches personnalisables, textes d'accompagnement des mails d'informations...)
	Lister le nombre de participants	
	Définir un budget	Cf slide 8 de ce support
III- INSCRIPTION AUX FOULEES DU NEGOCE		
A compter de juin 2024	Informers la FDMC de la participation de l'entreprise	Formulaire de participation fourni par la FDMC
	Envoi du contrat d'application d'EcoTree	Document envoyé par mail par EcoTree
	Signature du contrat d'application avec EcoTree	Signature à distance via Yousign

► Calendrier : Comment ça marche ? (2/2)



Quand	Quoi	Moyens
IV- PREPARATION DE L'OPERATION		
SEPTEMBRE 2024	Information des participants sur le déroulement : <ul style="list-style-type: none"> • Modalités du contrat EcoTree, • Modalité d'inscription des collaborateurs • Utilisation de l'application dédiée (en cours de sélection) 	- Documents fournis par la FDMC - Organisation par la FDMC de réunions d'étape d'information (via Teams), sur l'avancement de l'opération tout au long du mois de septembre <i>Réunion d'info : Lundi 17 juin de 14h30 à 15h30 sous format Teams</i> <i>Pour obtenir le lien : lesfouleesdunegoce@fdmc.org</i>
	Remise des dossards aux entreprises participantes Remise d'une affiche personnalisée avec le logo de l'entreprise participante Publication des logos des entreprises participantes sur la page dédiée du site de la FDMC	Fournis par la FDMC
V- LANCEMENT DU CHALLENGE !		
Du 15 septembre au 15 octobre 2024	A chacun son rythme tout au long du mois, en équipe ou en individuel, pour contribuer aux objectifs fixés au sein de l'entreprise : Foulées, course, marche..	Les participants renseignent leur distance parcourue sur l'application dédiée Les entreprises communiquent leur participation à l'évènement
	Campagne de communication et encouragements des participants #fouleesdunegoce2024	La FDMC relaiera sur la page dédiée de son site le nombre global de km parcourus et les photos tout au long du mois. #fouleesdunegoce2024
VI. CEREMONIE REMISE DES DIPLOMES A organiser dans vos enseignes	Remise des diplômes et publication du mur photos	Fournis par la FDMC



Votre contact FDMC pour tout
renseignement sur les modalités :

Laurence Petit

lpetit@fdmc.org

(+33) 1 45 48 91 67

<http://www.fdmc.org>



LES FOULÉES DU NÉGOCE



Votre contact EcoTree pour la signature
du contrat de partenariat :

Benjamin Draoulec

benjamin.d@ecotree.fr

(+33) 6 61 61 63 27

<https://ecotree.green>

INFORMATION

lesfouleesdunegoce@fdmc.org

01 45 48 28 44



LES FOULÉES DU NÉGOCE

INFORMATION

lesfouleesdunegoce@fdmc.org